

LOCATION D'ÉQUIPEMENT

Termes et conditions

TERM: La location commence au moment où le client a récupéré et signé pour l'équipement spécifié et se poursuit jusqu'à l'heure convenue sur le formulaire de contrat de location et détails, lorsque l'équipement est retourné au bureau d'Imagénie Inc. ou à un Imagénie Inc reconnu Représentant.

TITRE ET RISQUE DE PERTE (ARTICLES DE LOCATION): La propriété et le risque de perte de tous les produits sont transférés au Client dès que le matériel a été récupéré et signé chez Imagénie Inc.

TAXE: Le client sera seul responsable du paiement de tous les droits et taxes. Les prix des produits ou services excluent toutes les ventes, la valeur ajoutée et les autres taxes et droits imposés en ce qui concerne la vente, la livraison ou l'utilisation de tout produit ou service couvert par le présent contrat. Le montant de toutes les taxes et droits présents ou futurs sera ajouté au prix d'achat et devra être payé par le client. Si le client réclame une exemption, le client doit fournir un certificat ou une lettre d'exemption valide et signé pour chaque juridiction respective.

PAIEMENT: Dû 30 jours à compter de la date de facturation. Des frais de retard de 1,5% par mois peuvent être facturés pour les factures de plus de 30 jours.

GARANTIE: Imagénie Inc. garantit que, lors du contrat de location initial, l'équipement répondra aux spécifications du fabricant. À moins que le client n'informe Imagénie Inc. de tout défaut dans les 4 heures suivant la réception, il sera présumé que l'équipement a été reçu en bon état. La garantie ci-dessus ne s'appliquera pas à tout dommage à l'équipement causé par un accident ou une mauvaise utilisation, et Imagénie Inc. ne sera pas responsable des retards ou des échecs dans les réparations, après l'étalonnage ou le remplacement en raison de l'indisponibilité des pièces, grèves de travail, retards de transport ou autres causes indépendantes de sa volonté. Imagénie Inc. décline toute autre garantie, expresse ou implicite, y compris, sans limitation, toute garantie de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier de l'équipement ou que l'équipement ne violera aucun brevet ou droit de propriété d'un tiers.

UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT: Le client doit utiliser l'équipement de manière appropriée en conformité avec toutes les lois et autres exigences gouvernementales et les instructions du fabricant et doit garder l'équipement libre de tous privilèges et charges. Le client supportera l'intégralité du risque de perte ou d'endommagement de l'équipement, quelle qu'en soit la cause.

RETOUR DU MATERIEL DE LOCATION: Le client doit retourner l'équipement à Imagénie Inc., sensiblement dans le même état, en utilisant les mêmes matériaux d'emballage que lors de sa première réception. Les matériaux d'emballage perdus (inserts en mousse) seront facturés 150 \$ / ensemble. Le client sera responsable et paiera à Imagénie Inc. le coût de remplacement de tout équipement de location perdu ou matériellement endommagé (lors de la location, du retour ou de l'expédition à charge) ainsi que les frais de restauration de tout équipement retourné avec des dommages ou une usure extraordinaire. Si le client n'effectue pas les paiements de location convenus en temps opportun, Imagénie Inc. se réserve le droit de reprendre possession de l'équipement par tout moyen approprié aux frais du client. Le client s'engage à mettre l'équipement à la disposition d'Imagénie Inc. sur demande. Le client sera responsable de l'accumulation de la location ainsi que du coût de remplacement.

DEFAULT ET RECOURS: Le Client sera en défaut aux termes des présentes pour défaut de paiement, à l'échéance, de toute somme due à Imagénie Inc. ou manquement à toute autre obligation due à Imagénie Inc. ou si une faillite ou une procédure similaire en vertu de la loi fédérale ou provinciale doit être déposée par ou contre le client. Lors de la survenance d'un tel défaut, Imagénie Inc. peut à tout moment pendant la durée de celle-ci, et en plus de tous les autres droits et recours disponibles aux présentes, en vertu de la loi et de l'iniquité, (1) résilier la location de tout l'équipement loué au client, (2) demander au client d'assembler et de renvoyer tout l'équipement loué ou acheté, ou reprendre possession de tout l'équipement, et / ou (3) récupérer auprès du client toutes les sommes payables en vertu des présentes. Imagénie Inc. n'aura aucune obligation de rendre compte au client du produit de toute disposition d'équipement après retour ou reprise de possession. Aucune renonciation à un défaut ne renonce à tout autre défaut ou à un défaut ultérieur. Les clients doivent rembourser à Imagénie Inc. tous les frais et dépenses engagés par Imagénie Inc. pour faire valoir ses droits en vertu des présentes, y compris les honoraires d'avocat. Les droits d'Imagénie Inc. et des clients sont régis par les lois des provinces de l'Ontario et du Québec.

GENERALE: Lorsqu'une durée minimale est spécifiée, le taux de location est fixé pour ladite durée minimale. Si aucune durée minimale n'est spécifiée, ou à l'expiration de la durée minimale, tous les tarifs et prix de location seront sujets à changement par Imagénie Inc. à tout moment sans préavis. La location, l'achat ou l'échange d'équipement est sujet à la disponibilité dans l'inventaire d'Imagénie inc.

Si une disposition des présentes Conditions générales est jugée par une autorité compétente comme invalide ou inapplicable en tout ou en partie, la validité des autres dispositions des présentes Conditions générales et le reste de la disposition en question n'en seront pas affectées.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ: En aucun cas, que ce soit à la suite d'une rupture de contrat ou de garantie, d'un délit (y compris la négligence) ou autrement, Imagénie Inc. ne pourra être tenue responsable de: les bénéfices ou revenus, la perte d'utilisation de tout équipement, les dommages à d'autres équipements, le coût d'un équipement de remplacement ou les coûts de temps d'arrêt (b) toute réclamation, demande ou action contre le Client par un tiers; (c) toute perte ou réclamation découlant de l'utilisation ou liée aux produits ou services; ou (d) toute indisponibilité du produit pour utilisation ou toute donnée ou logiciel perdu, endommagé ou corrompu. La responsabilité globale d'Imagénie Inc. sera limitée à la valeur de cet accord avec le Client.

Le client accepte d'indemniser Imagénie Inc. de et contre toutes les réclamations de tiers qui sont intentées contre Imagénie Inc. résultant de l'utilisation directe ou indirecte par le client de tout produit acheté ou loué. L'obligation d'indemnisation sera interprétée au sens large et comprendra non seulement l'indemnisation pour toute réclamation de tiers, mais également pour tous les honoraires d'avocat, les frais de litige et autres dépenses similaires qu'Imagénie Inc. est obligée d'engager à l'égard d'une obligation indemnisée.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE: Le client reconnaît que les produits d'Imagénie Inc. et toute propriété intellectuelle associée à ceux-ci, y compris, mais sans s'y limiter, les marques de commerce, les marques de service, les brevets, les droits d'auteur, les logiciels, les documents de conception, le savoir-faire exclusif et les autres attributs sont la seule et exclusive propriété intellectuelle. propriété d'Imagénie Inc. Aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au client à la suite de la vente par Imagénie Inc. de ses produits ou services, sauf accord exprès par écrit. Le client ne peut pas altérer, modifier, améliorer, créer des œuvres dérivées, faire de l'ingénierie inverse, décompiler, décrypter ou autrement réduire les produits ou logiciels sans le consentement écrit préalable d'Imagénie Inc.

UNIQUE CONTRAT: Imagénie Inc. loue des produits et équipements uniquement selon les termes et conditions ci-dessus et ne sera pas lié par les termes ou conditions énoncés par tout acheteur dans toute offre, acceptation ou autre document contractuel. Le fait de passer une commande ou d'accepter le ramassage des produits constitue l'acceptation de ces termes et conditions. Aucune renonciation, altération ou modification de l'une quelconque des dispositions des présentes ne sera en tout état de cause effective ou exécutoire pour Imagénie Inc. à moins d'être écrite et signée par un employé dûment autorisé d'Imagénie Inc.

J'ai lu, compris et j'accepte ces Termes et Conditions.

Entreprise:

Nom:

Adresse:

Province / code postal:

Date:

Signature: